



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

LA VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS LANCE UNE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA RÉGLEMENTATION ENTOURANT LA NAVIGATION SUR LE LAC DES SABLES

Sainte-Agathe-des-Monts, le 18 août 2022 – De plus en plus prisée, la navigation de plaisance a atteint des sommets en popularité depuis l’an dernier, mais aussi en nombre d’incidents. En réponse à divers enjeux de sécurité, d’environnement et d’intérêt public, la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts a entrepris une démarche auprès de Transports Canada dans le but de revoir la réglementation encadrant la navigation sur le lac des Sables. La consultation des intervenants est exigée par Transports Canada, l’organisation qui administre le Règlement sur les restrictions visant l’utilisation des bâtiments (RRVUB).

Ainsi, dans le cadre de cette démarche, la Ville, accompagnée par l’Institut des territoires, a mis en place un processus de consultation publique qui consiste à recueillir les préoccupations, les besoins, les intérêts et les idées des parties diverses prenantes qui participeront au processus. La Ville pourra donc s’appuyer sur le résultat des consultations, ainsi que sur les différentes études disponibles, notamment en matière d’environnement, pour décider de la suite du processus de révision de la réglementation.

OBJECTIF DU PROCESSUS CONSULTATIF

L’objectif principal du processus consultatif est d’informer le public sur les préoccupations et les problèmes en lien avec la navigation sur le lac des Sables, ainsi que sur les solutions potentielles. Les sous-objectifs du processus sont d’abord d’informer les parties prenantes au sujet des caractéristiques du plan d’eau et des usages, des problèmes, de leurs causes et des personnes touchées, des répercussions des problèmes sur la sécurité publique, de l’environnement et de l’intérêt public, des solutions de remplacement essayées ou explorées et des résultats obtenus, des ressources en place pour la sécurité, de la sensibilisation et de la surveillance, des preuves scientifiques spécifiques au lac des Sables qui établissent les enjeux ou les relations de cause à effet, et de la restriction proposée par la Ville. Il sera aussi question d’obtenir une rétroaction des parties prenantes sur la restriction proposée (avantages, inconvénients et répercussions), et sur les solutions potentielles et mesures alternatives envisagées (avantages, inconvénients et répercussions).

QUI PEUT PARTICIPER AU PROCESSUS CONSULTATIF?

Les principales parties prenantes à consulter dans le cadre de la demande auprès de Transports Canada sont présentées au Tableau 1. Les parties prenantes sont les personnes, les organisations (entreprises, organismes, etc.) et les groupes dont les intérêts et besoins pourraient être affectés d'une façon ou d'une autre par la démarche.

Tableau 1 : Description des parties prenantes

Catégorie de parties prenantes	Description
Usager d'une embarcation de plaisance propulsée par un moteur	Usager du lac des Sables qui utilise une embarcation motorisée telle que : bateau à moteur et sport connexe (wakeboard, wakesurf, ski nautique), motomarine, etc.
Usager d'embarcation non propulsée par un moteur	Usager du lac des Sables qui utilise une embarcation non motorisée telle que : kayak, canot, pédalo, voilier, planche à pagaie, etc.
Autre usager	Autre usager du lac des Sables (sans embarcation), tel que baigneur, utilisateur de parcs riverains, pêcheur en rive ou sur quai, etc.
Riverain	Personne qui réside et entreprise œuvrant dans un rayon de 300 m autour du lac des Sables
Résident local (non riverain, non utilisateur)	Résident de Sainte-Agathe-des-Monts
Entreprise locale (et organisme économique)	Entreprise œuvrant à Sainte-Agathe-des-Monts
Organisme local environnemental	Organisme à vocation environnementale œuvrant à Sainte-Agathe-des-Monts (APELS, CRE Laurentides, Abrinord, Coalition navigation)
Municipalité	Élu et employé municipaux
Instance gouvernementale supralocale	MRC et ministère ayant des responsabilités/intérêts relatifs à la gestion du plan d'eau (Transport Canada, MELCC, MFFP, Tourisme Laurentides)
Chargé de l'intervention d'urgence, de la sécurité et de l'application de la loi	Organisation qui intervient relativement aux urgences, à la sécurité et à l'application de la loi (Sureté du Québec, service d'incendie de la Ville, premiers répondants)
Expert	Organisation et individu qui ont réalisé des études ou qui possèdent des connaissances sur le lac des Sables

N.B. Notons qu'une communication transmise par Transports Canada conclut que la démarche de consultation ne s'applique pas aux communautés autochtones puisqu'aucune communauté autochtone n'est touchée par la démarche.

UN PROCESSUS DE CONSULTATION EN DEUX ÉTAPES

La consultation publique se déclinera en deux étapes, soit par l'administration d'un sondage dans un premier temps, puis par la réalisation de consultations publiques en personne et en ligne par la suite.

1. SONDAGE EN LIGNE

Le sondage en ligne est proposé en amont de la consultation, de manière à documenter quels sont les besoins, les préoccupations et les intérêts des parties prenantes, et permettra à la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts de recueillir des idées de mesures alternatives qui permettraient de résoudre les enjeux actuels reliés à la navigation sur le lac des Sables. Celui-ci a une durée d'environ 15 minutes et comporte 26 questions au total. Les gens intéressés à répondre à ce sondage en ligne peuvent le faire dès maintenant en visitant le site Internet de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, ou en cliquant [ici](#). À noter que le sondage demeurera ouvert jusqu'au 11 septembre à midi, et que les réponses sont traitées de manière confidentielle.

2. CONSULTATION PUBLIQUE VIRTUELLE OU EN PERSONNE

50, rue Saint-Joseph, Sainte-Agathe-des-Monts, Québec, J8C 1M9
Tél.: 819 326-4595 Téléc.: 819 326-5425 info@vsadm.ca

La Ville sollicite toutes parties prenantes à s'inscrire à l'une des trois consultations publiques qui se tiendront durant le mois de septembre 2022 afin d'exprimer leurs opinions, préoccupations et idées. Une combinaison de différentes méthodes sera utilisée de manière à répondre aux objectifs détaillés plus haut, tout en tenant compte des ressources disponibles, des délais souhaités et des nombreuses parties prenantes à impliquer. Toute personne qui souhaite participer à l'une des consultations doit obligatoirement s'inscrire sur le site de la Ville en remplissant le [formulaire d'inscription](#).

Trois consultations sont prévues, soit :

- Une consultation virtuelle en soirée: le lundi 19 septembre de 18h30 à 21h. Pour obtenir le lien de connexion, nous invitons toute personne intéressée à remplir notre [formulaire d'inscription](#) d'abord. Le lien d'inscription sera envoyé par courriel une fois ce dernier complété.
- Une consultation en présentiel en journée: le samedi 24 septembre de 9h30 à 12h au Pavillon d'accueil du Camping de Sainte-Agathe-des-Monts situé au 2, chemin du Lac-des-Sables à Sainte-Agathe-des-Monts
- Une consultation en présentiel en soirée: le mercredi 28 septembre de 18h30 à 21h à la place Lagny située au 2, rue Saint-Louis à Sainte-Agathe-des-Monts

À noter qu'un code de conduite est à respecter lors de ces consultations. Celui-ci est disponible sur le site web de la Ville. Vous pouvez également le consulter en cliquant [ici](#).

UNE PAIRE DE BILLETS DE SPECTACLE AU THÉÂTRE LE PATRIOTE À GAGNER

Par la mise en place de ce processus de consultation, la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts favorise la transparence et la participation citoyenne. Elle est soucieuse de connaître les idées et les besoins de ses citoyens et visiteurs lorsque des enjeux touchent directement les milieux de vie qu'ils fréquentent. Afin de solliciter le plus grand nombre de participants à ce processus, une paire de billets pour un spectacle au Théâtre municipal de Sainte-Agathe-des-Monts, Le Patriote, sera tirée parmi les participants au sondage et aux consultations publiques.

LIENS UTILES

Pour en savoir davantage sur le lac des Sables, le contexte du processus de consultation, les problèmes, causes et solutions, l'échéancier du processus consultatif et/ou pour accéder au sondage et au formulaire d'inscription aux consultations publiques, nous vous invitons à visiter la page Internet suivante : <https://ville.sainte-agathe-des-monts.qc.ca/consultationpublique/>

À PROPOS DE LA VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

50, rue Saint-Joseph, Sainte-Agathe-des-Monts, Québec, J8C 1M9
Tél.: 819 326-4595 Téléc.: 819 326-5425 info@vsadm.ca

Ville de services au cœur des Laurentides, Sainte-Agathe-des-Monts a beaucoup à offrir. Avec le joyau qu'est le lac des Sables au cœur de son centre-ville, elle se démarque par sa qualité de vie en plein essor, la quantité des services professionnels et institutionnels qu'on y retrouve, de même que son offre commerciale. Sa proximité avec l'eau et la montagne en font un endroit unique et recherché. Ses plages publiques, son centre de plein air, ses sentiers de randonnée, son centre sportif Damien-Héту avec aréna et piscine, le réputé Théâtre le Patriote et la bibliothèque Gaston-Miron lui permet d'offrir à ses citoyens un milieu de vie où il fait bon vivre.

-30-

Information et source :
Laurie Michaud-Chea
Conseillère en communication
819-326-4595 poste 3215
michaudlaurie@vsadm.ca